

pêchent la reprise économique dans beaucoup de régions. L'Etat ne fait rien pour ces classes, et cependant aucune dépense n'est excessive et rien n'est trop bon, quand il s'agit de ceux qui veulent se préparer à la guerre.

Il y a quelques jours, j'ai reçu un numéro fort intéressant du *Herald*, d'Halifax, en date du 28 janvier, contenant un éditorial de première page sur le programme du président Roosevelt. Voici un passage du discours de celui-ci :

Je vois des millions de familles s'efforçant de vivre avec un revenu si maigre que la menace d'un désastre pèse sur elles, de jour en jour.

Je vois des millions de citadins et de cultivateurs vivant tous les jours dans des conditions de vie qualifiées de déplorables par une société supposée élégante, il y a un demi-siècle.

Je vois des millions de gens privés d'éducation, d'amusements et de la possibilité d'améliorer leur sort et celui de leurs enfants.

Je vois des millions de gens dépourvus des moyens d'acheter les produits agricoles et industriels, et dont la pauvreté condamne des millions d'autres au chômage et à l'inaction.

Je vois le tiers d'une nation qui est mal logé, mal vêtu, mal nourri.

Et le président ajoute :

Ce n'est point par désespoir que je brosse pareil tableau. C'est plein d'espoir que je le fais, car le pays qui en voit et en comprend l'injustice, entend l'éliminer.

Voici la suite de l'article :

Ce que le président des Etats-Unis dit de son pays s'applique avec une égale force au Canada. Le Canada, avec une population d'environ onze millions d'âmes, n'est pas, toutes proportions gardées, en meilleure posture que la république voisine.

Et les revendications de justice sociale et de sécurité sociale du président américain sont celles du peuple canadien.

Je voudrais que le Gouvernement, qui s'intitule un gouvernement libéral, suivit un pareil exemple, au lieu de recourir à de vieilles méthodes qui se sont révélées si vaines dans le passé.

M. DUPUIS: L'honorable membre veut-il indiquer quelle somme a été votée pour la défense nationale, à Washington?

M. WOODSWORTH: Je ne parle pas de ce qu'on y a voté.

M. DUPUIS: Oh!

M. WOODSWORTH: Ce sont des sommes considérables. Mais permettez-moi de dire qu'en regard de ces fortes sommes les Etats-Unis ont également affecté d'énormes sommes à la sécurité sociale, ce que notre Gouvernement ne se propose pas de faire.

M. BERTRAND (Laurier): Cependant le nombre de leurs chômeurs est énorme.

M. WOODSWORTH: L'autre jour, le ministre des Mines et des Ressources (M.

[M. Woodsworth.]

Crerar) faisait allusion à l'attitude que j'avais prise durant la Grande guerre; c'était là une raison pour laquelle je pouvais difficilement laisser terminer ce débat sans expliquer ma propre attitude. Ainsi qu'il nous le rappelait, le ministre lui-même avait fait partie du gouvernement unioniste, lequel avait établi la conscription au pays. Le chef actuel de l'opposition (M. Bennett) était alors directeur général des services de guerre et il avait la direction du service d'enregistrement. A cette époque, j'étais moi-même directeur du bureau de recherches sociales des gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta qui tous étaient alors libéraux. Quand fut projeté le plan d'enregistrement, j'eus l'impression que je ne pouvais plus garder le silence, et le 28 décembre 1916 j'écrivais à la *Winnipeg Free Press* la lettre suivante :

Hier matin, on m'a communiqué une circulaire réclamant mon aide pour faire réussir le plan d'enregistrement du service national. Comme je suis opposé à ce plan, mon devoir de citoyen m'oblige à faire connaître cette opposition, ainsi que les motifs sur lesquels elle est fondée. Je demande à cette fin l'hospitalité de vos colonnes en vue d'exposer les considérations suivantes :

1. Les citoyens du Canada n'ont pas eu l'occasion de se prononcer à l'égard des importants principes que cette question comporte.

2. Étant donné "que la vie vaut plus que la nourriture et que le corps est plus précieux que le vêtement," la réquisition des biens matériels devrait, en toute justice, précéder une mesure prise en vue de forcer les hommes à risquer leurs vies et le bien-être de leurs familles.

3. On ne sait pas au juste qui doit décider si le travail actuel d'un homme est ou n'est pas d'importance nationale. On dit qu'en Angleterre les ouvriers des brasseries sont exempts. Quelle garantie avons-nous que les décisions prises au Canada seront plus saines, et quel est le personnel du conseil qui décide de cette question si importante pour les individus?

4. Comment l'enregistrement et la conscription subséquente, seront-ils appliqués, par des moyens physiques ou moraux? Des moyens d'intimidation seront-ils mis en œuvre? Une liste noire sera-t-elle utilisée? Quelle autre méthode emploiera-t-on? Cette mesure sera-t-elle mise en vigueur avec la même force dans tout le pays, dans le Québec, par exemple, ou chez les Mennonites de l'Ouest?

Cet enregistrement n'est pas un simple recensement. Il semble incliner vers une mesure de conscription. Étant donné que plusieurs d'entre nous ne peuvent, en conscience, s'engager dans le service militaire, nous sommes tenus de résister à ce qui, si la guerre continue, mènera inévitablement au service obligatoire.

Je n'ai aucune honte à lire aujourd'hui cette déclaration, hostile à la conscription, quand bien même la lecture en était exigée par l'attitude du ministre des Mines et des Ressources, qui détenait alors un poste important dans le cabinet unioniste, lequel avait établi la conscription. Ma lettre me coûta ma fonction. On m'a alors mis à l'écart. Je ne prenais, en ce temps-là, aucune part active à la politi-